

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° II-CF810

présenté par

Mme Le Feu, Mme Degois, Mme Robert, M. Bournazel, Mme Claire Bouchet, Mme Mörch,
Mme Provendier, M. Vignal, Mme Sage, M. Chassaing et M. Thiébaud

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.